

**MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE
L'ARTISANAT**

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION,
DE LA METROLOGIE ET DE LA QUALITE**

**SECRETARIAT TECHNIQUE DU PRIX BURKINABE DE
LA QUALITE**



Appel à candidature pour la participation à la huitième édition du Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ)

J'ai le plaisir de porter à la connaissance des entreprises nationales que le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat organise, **la huitième édition du Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ).**

Le Prix Burkinabè de la Qualité est un concours de promotion de la Qualité qui vise à primer les meilleurs organismes publics et privés régulièrement installés au Burkina Faso, en récompensant leurs efforts dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité des produits et services. Il participe à la consolidation d'une infrastructure qualité reconnue sur le plan national, régional et international.

De façon spécifique, le Prix Burkinabè de la Qualité poursuit entre autre les objectifs suivants :

- constituer une base de données sur le niveau qualité du tissu économique ;
- améliorer l'image de marque des organismes lauréats et des produits fabriqués localement ;
- promouvoir la culture de la qualité au niveau du tissu économique ;
- inciter un grand nombre d'organismes nationaux à la démarche qualité et si possible à l'obtention de la certification ;
- encourager, récompenser et honorer les organismes dans leurs efforts à la démarche qualité ;
- publier et diffuser les performances réalisées par les organismes en matière de démarche qualité ;
- valoriser la performance nationale dans toute la sous-région.

Ce concours s'adresse aux organismes publics ou privés quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activités, qui ont entrepris ou non une démarche qualité, et qui sont ou non certifiés. Les organismes candidats classés suivant leurs tailles dans les catégories A, B et C sont audités par des auditeurs certifiés en fonction de quatre niveaux de compétition établis sur des critères harmonisés au niveau de l'espace CEDEAO :

- le niveau 1 permet d'obtenir le Prix d'Engagement dans la qualité ou Bronze ;
- le niveau 2 permet d'obtenir le Prix de Maîtrise de la qualité ;
- le niveau 3 permet d'obtenir le Prix d'Encouragement à l'Excellence ;
- le niveau 4 permet d'obtenir le Prix d'Excellence.

Les lauréats du Prix Excellence (niveau 4) pourront concourir au Prix CEDEAO de la Qualité.

La cérémonie officielle de remise des prix est placée sous le très haut patronage de son **Excellence Monsieur le Président du Faso et le parrainage de Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, le 26 juillet 2019.**

J'exhorte vivement les entreprises du Burkina Faso, à prendre part à ce prix et à s'en approprier comme un tremplin qui va contribuer à les propulser et les positionner de façon incontestable au niveau national, régional et international.

Les dossiers de participation sont disponibles à l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) tous les jours et heures ouvrables jusqu'au **19 Avril 2019 à 16 heures 30 minutes** au plus tard.

Les dossiers dûment remplis doivent être déposés sous-pli fermé à l'ABNORM au plus tard le **30 avril 2019 à 16 heures 30 minutes.**

Pour tout renseignement, contactez l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) :

- Adresse : Zone d'Activités Diverses (ZAD) face à la Station PETROFA ;
- Site Web : abnorm.bf@gmail.com ;
- E-mail : dmptg@yahoo.fr.

- Port : 70 20 30 63/78 14 01 82/70 30 97 20/78 07 11 42.

Le Ministre du Commerce,
de l'Industrie et de l'Artisanat



Harouna KABORE
Officier de l'Ordre de l'Etalon